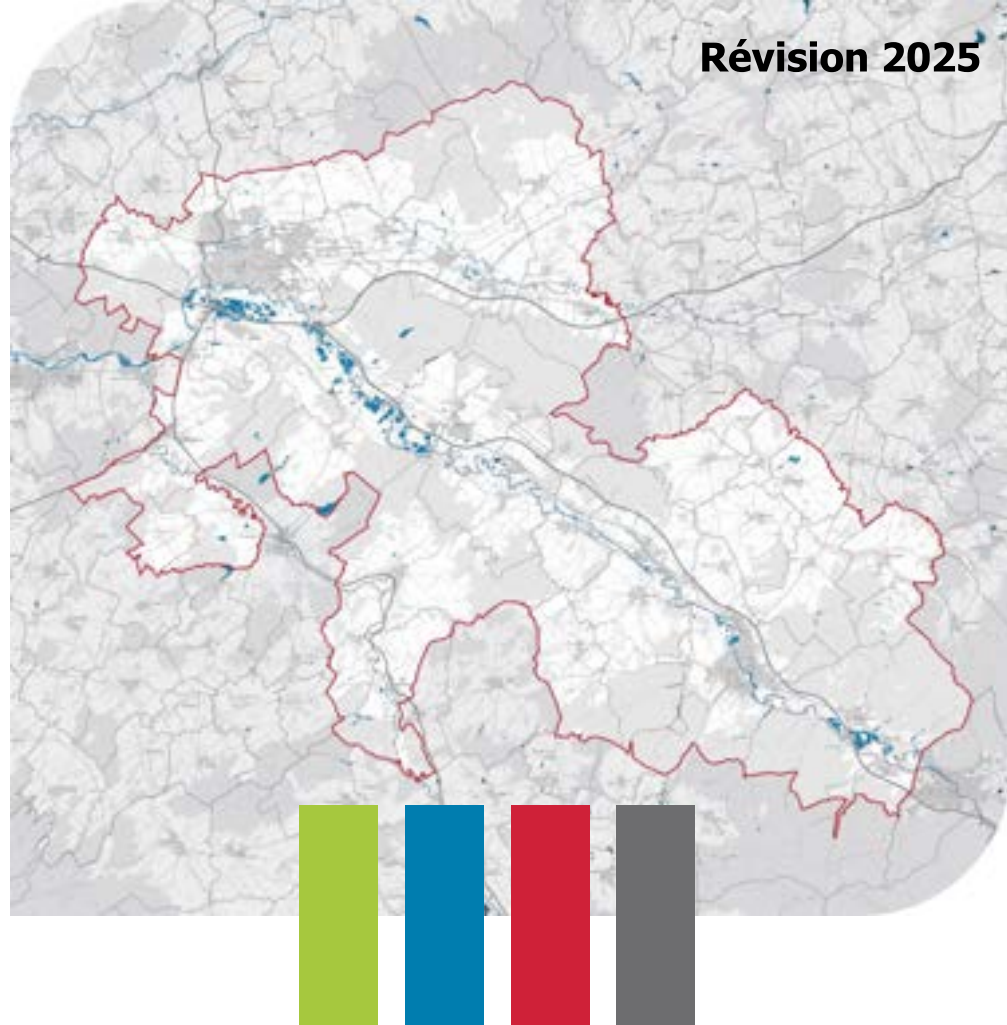




Plan local d'Urbanisme intercommunal



0100200300400500 m

Règlement graphique

Zone urbaine

Zone à urbanisation ouverte

Zone à urbanisation fermée

Zone agricole

Zone naturelle ou forestière

Cadastre

Parcelles

Bâtiments

Modification de zonage apportée

1 Protection de la fontaine (nord)

2 Protection de la fontaine (centre)

3 Protection du clocher de la Mairie

4 Protection de la fontaine (sud)

Prescription ponctuelle

Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (07 01)

Prescription linéaire

Règles d'implantation des constructions (hors 10m des cours d'eau) (15 00)

Règles d'implantation des constructions (10m des cours d'eau) (15 00)

Voies, chemins à conserver et à créer (24 00)

Prescription surfacique

Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (07 04)

